



Par décision du 21 décembre 2021

Sa Majesté le Roi

a autorisé l'association

« Confrérie du Stofé » asbl

à porter, à partir du 24 octobre 2022, le titre de

« Société Royale »

Chantal COOREMAN

*Directrice du Service Requêtes et Affaires Sociales
de la Maison de Sa Majesté le Roi*